

Examen civique

FORMATION CERTIFIANTE

INVID / PAYANT

Date

Entrées/sorties permanentes

Durée

Durée totale de 1 heures dont 1 heures en centre.

Tarifs

Prix total T.T.C : 70,00 €

Public

Type de validation : Examen civique

Contact

Cécile Hakimi

Conseillère en Formation
Professionnelle

cecile.hakimi@gretacfa.corsica

06.58.49.02.84

Lieu de formation

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT
GÉNÉRAL ET
TECHNOLOGIQUE LAETITIA
BONAPARTE
GRETA-CFA DE
CORSE-DU-SUD
AV NAPOLEON III
20000 AJACCIO



Objectifs

[Accéder au formulaire de préinscription](#)

À l'issue de la formation civique, les apprenants seront capables de :

- Comprendre et maîtriser les principes fondamentaux de la République française,
- Identifier leurs droits et obligations dans la société française,
- Comprendre le fonctionnement des institutions,
- Acquérir des repères essentiels sur la culture, l'histoire et l'organisation du territoire,
- Se préparer efficacement au format de l'examen civique (QCM numérique),
- Atteindre le niveau requis pour valider l'examen (minimum 32 bonnes réponses sur 40).

Programme

L'examen civique est instauré par l'État français depuis le 1er janvier 2026.

Les thématiques évaluées lors de l'examen :

- Les principes et valeurs de la République française
- Les droits et devoirs en France
- Le fonctionnement des institutions françaises
- Les repères historiques, culturels et géographiques
- Les situations de la vie quotidienne dans la société française

Liens pour préparer l'examen ci-après :

- [pour la carte de séjour pluriannuelle et la carte de résident](#)
- [pour la naturalisation](#)

Pour les demandes de naturalisation, les exigences sont renforcées. Les informations relatives à cette démarche sont disponibles dans la rubrique [Les procédures d'accès à la nationalité française](#).

Des entraînements réguliers sous forme de QCM numériques y sont proposés afin de se familiariser avec le format de l'épreuve (40 questions – durée maximale 45 minutes – seuil de réussite : 80 % de bonnes réponses).

Points forts

L'examen civique est une évaluation officielle conçue exclusivement par le ministère de l'Intérieur.

Sa réussite est obligatoire pour :

- une demande de carte de séjour pluriannuelle,
- une demande de carte de résident,
- une demande de naturalisation française.

Il se présente sous forme d'un QCM entièrement numérique.

Les résultats sont accessibles dans un délai de 12 heures sur l'espace candidat, avec délivrance d'une attestation valable sans limitation de durée pour les démarches administratives concernées.

Certaines situations peuvent donner lieu à des aménagements ou dispenses, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Validation

Examen civique.

Pré-requis

Dossier de pré-inscription
Aucun prérequis exigé.

Modalité et équipement

Expertise

Cinq formateurs spécialistes dans l'acquisition des compétences de base. Ces formateurs sont tous titulaires d'une licence ou d'un master MEEF et ont une expérience de plus de 20 ans dans le domaine.